

DOSSIER

Fertilisation et fertilité des sols en Agriculture Biologique : évolutions à prévoir, nouveautés et recherche d'autonomie et de résilience

page 6



PORTRAIT DU MOIS

Rencontre avec Antonin BARET, éleveur laitier dans le GAEC de la Pouillotte à Bonzée-en-Woevre (55)

page 10

RÉFORME DE LA PAC : LA MOBILISATION DE LA FNAB BAT SON PLEIN

page 3

BIO EN GRAND EST, PARTENAIRE DU PROJET « ARPIDA »

page 4

PRODUIRE DU HOUBLON BIO : ET POURQUOI PAS EN CHAMPAGNE ?

page 12

5 FERMES BIO MEUSIENNES S'ENGAGENT POUR LA BIODIVERSITÉ

page 14

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

- LA FNAB engagée pour améliorer la proposition de loi contre l'accaparement et la concentration des terres en France p. 3
- Plaidoyer élections p. 3

NOTRE RÉSEAU

- Bio en Grand Est, partenaire du projet « ARPIDA » p. 4
- Quoi de neuf en Meuse ? p. 5

DOSSIER

- Fertilisation et fertilité des sols en Agriculture Biologique : évolutions à prévoir, nouveautés et recherche d'autonomie et de résilience p. 6

PORTRAIT

- Rencontre avec Antonin BARET, éleveur laitier dans le GAEC de la Pouillotte à Bonzée (55) p. 10

TECHNIQUE ET FILIÈRES

- Produire du houblon bio : et pourquoi pas en Champagne ? p. 12
- Structuration de la filière champagne Bio : bilan et perspectives p. 13

BIODIVERSITÉ

- 5 fermes bio meusiennes s'engagent pour la biodiversité p. 14

ANNONCES

..... p. 15

AGENDA

..... p. 16



Jérémy DITNER
administrateur
de Bio en Grand Est

Le dossier du mois consacré à la fertilité des sols et aux alternatives à certains effluents d'élevage exogènes, nous rappelle à quel point la symbiose entre la polyculture et l'élevage est un écosystème robuste et éprouvé depuis des siècles.

L'avènement des engrais de synthèse depuis un siècle a provoqué cet éloignement entre les productions végétales et animales. La spécialisation de nos fermes, voire de nos territoires a accéléré la déconnection de ces deux pans de l'agriculture. Ce changement de paradigme a totalement bouleversé les règles de fertilisation et marginalisé les

connaissances agronomiques sur la fertilité naturelle de nos sols.

Nos fermes de grandes cultures Bio sont dépendantes dans leur majorité de matières organiques exogènes plus ou moins vertueuses. Dans un esprit de cohérence, certains engrais organiques d'origine industrielle ne seront plus utilisables en agriculture biologique.

Ces nouvelles dispositions doivent nous amener à réfléchir nos systèmes de fertilisation et investiguer davantage les capacités d'autofertilité de nos sols.

La fertilité biologique des sols est la clé de voute de l'autofertilité. Une seule poignée de sol contient autant de microorganismes qu'il y a d'êtres humains sur notre planète. Une activité biologique importante et équilibrée est source de fertilité, apporte des solutions en termes de régulation de pathogènes et de ravageurs et permet l'aggradation d'humus dans nos sols.

La fertilité de nos sols est un enjeu de souveraineté alimentaire, car elle nous rend moins dépendants du marché des intrants organiques, dont la fabrication est trop souvent déconnectée de nos territoires.

La fertilité des sols est un sujet de santé public, elle permet de produire une alimentation riche en nutriments.

Nous, agriculteurs Bio, avons énormément d'atouts pour développer cette fertilité : le non recours aux intrants issus de la chimie de synthèse nous débarrasse de perturbations importantes au sein des écosystèmes sol-plantes.

Contribuons par le partage de nos expériences et de nos savoirs à tendre vers plus d'autofertilité sur nos fermes. Ainsi, nous saurons honorer notre responsabilité paysanne à l'égard du sol vivant.

« Une nation qui détruit ses sols se détruit elle-même »

Franklin D. Roosevelt 1937



• Bio en Grand Est •

Bio en Grand Est - Site de Laxou
Siège Social
Les Provinces, espace Picardie - Entrée 1
54 520 LAXOU

MENTIONS LÉGALES

Directeur de publication : Laurent COUSIN

Co-rédacteurs en chef : Nadine PIBOULE et Sébastien DUSOIR,

Crédit Photos : Bio en Grand Est, CPIE de Meuse - Zoé Blanchet

Impression : SharePrint

Publication gratuite

Réalisé avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, du Conseil Régional Grand Est et de la DRAAF

Numéro : 41 | Juin 2021

ISSN : 2558-7668

LA FNAB ENGAGÉE POUR AMÉLIORER LA PROPOSITION DE LOI CONTRE L'ACCAPAREMENT ET LA CONCENTRATION DES TERRES EN FRANCE

Une proposition de loi portant les mesures d'urgence pour assurer la régulation de l'accès au foncier agricole au travers de structures sociétaires a été examinée durant le mois de mai à l'Assemblée Nationale. La Confédération paysanne, AGTER (Améliorer la Gouvernance de la Terre, de l'Eau et des Ressources naturelles) et Terre de liens, membres de la coalition foncière, ont formulé des analyses et propositions techniques afin d'améliorer cette proposition de loi. La FNAB les soutient ! Nous avons été collectivement auditionnés, le 3 mai, par le rapporteur de la loi.

Voilà les principales revendications que nous portons ensemble :

- un refus ferme de l'agrandissement excessif, qui ne doit pas pouvoir se négocier contre des mesures compensatoires, offrant un blanc-seing à l'accaparement contre quelques installations ;
- une égalité de traitement dans les différents modes d'accès au foncier, fondée sur un parallélisme avec les autres outils de régulation, pour que les demandes d'autorisation soient soumises aux mêmes seuils de surfaces et évaluées selon les objectifs communs de la politique des structures ;
- de la transparence dans le financement et l'accès à l'information, pour lutter contre l'opacité du marché sociétaire et doter les SAFER de moyens financiers dédiés, garants de leur impartialité dans l'instruction des dossiers.



Sophie RIGONDAUD
srigondaud@fnab.org

Plaidoyer élections

LES PRODUCTEURS BIO DU GRAND EST INTERPELLENT LES CANDIDAT(E)S AUX ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

Bio en Grand Est propose 21 mesures aux candidats des élections régionales et départementales pour faire rimer relance économique et transition agricole et alimentaire et répondre aux attentes citoyennes d'une alimentation de qualité en région.

Les producteurs bio du Grand Est interpellent tous les candidat(e)s pour soutenir l'agriculture bio et la transition agricole. Libre à eux de choisir parmi les 21 mesures celles sur lesquelles ils/elles s'engagent.

Le réseau Bio en Grand Est souhaite poursuivre son investissement au travers du Plan Bio régional, en contribuant avec les élus à construire des politiques publiques favorables à la transition agricole et alimentaire de nos territoires. Nous espérons rencontrer et débattre avec les futurs élus de l'intérêt de tous (agriculteurs, citoyens et collectivités) de ces propositions pour la réussite de la transition agricole dont notre région a besoin.

Télécharger le plaidoyer et le kit de communication sur ces mesures sur notre site : www.biograndest.org/actualites/

BRÈVES

RÉFORME DE LA PAC : LA MOBILISATION DE LA FNAB BAT SON PLEIN

Depuis 2017, l'État s'est désengagé financièrement du soutien aux aides au maintien à l'AB, laissant le cofinancement au bon vouloir des Conseils Régionaux et des Agences de l'Eau. C'est dans ce contexte de suppression annoncée de la MAB dans la prochaine PAC que la FNAB prône la mise en place de Paiement pour Services Environnementaux en faveur de l'AB (PSE bio) dans la PAC 2023-2027. Il pourrait être cumulable avec le PSE en faveur des infrastructures agronomiques (haies, arbres, marres, etc.).

Or avec les intentions ministérielles annoncées, les agriculteurs bio seraient les grands perdants de la prochaine PAC. Il n'y aurait aucune reconnaissance des services écosystémiques qu'ils rendent, puisque leur paiement à l'hectare serait au même niveau qu'en HVE et que pour des pratiques qui ne sont aujourd'hui pas définies.

Sur la base de ces intentions, la FNAB met à disposition un simulateur permettant d'évaluer combien d'aides environnementales les producteurs bio vont toucher : www.labiopourtous.org

Si vous souhaitez vous mobiliser pour que la PAC reconnaisse vraiment les services environnementaux de l'AB, signez la pétition «On veut la bio pour tous» et faites la circuler autour de vous !

=> <https://vu.fr/Biopourtous>





BIO EN GRAND EST, PARTENAIRE DU PROJET « ARPIDA »

Porté par Terre de Liens Champagne-Ardenne en co-partenariat avec l'ARDEAR et Bio en Grand Est, le projet ARPIDA (Animation régionale des partenariats pour l'innovation et le développement agricole) fait l'objet d'un travail de recherche sur le thème de l'attractivité des fermes, du métier et des territoires afin de questionner et développer l'aide pour les transmissions-reprises en agro-écologie en région Grand Est et notamment sur la zone dite « de test », en Haute-Marne.

Ce territoire, ses fermes, ainsi que le métier d'agriculteur tel qu'il est pratiqué de manière générale, souffrent d'un manque d'attractivité vis-à-vis des candidats à l'installation. Ce projet visant à questionner et développer cette triple attractivité représente donc une vraie opportunité pour maintenir et même développer l'activité bio dans le cadre de l'installation-reprise. La Haute-Marne n'est pas le seul département dans cette situation en région et au national. Ce projet est donc construit de manière à impliquer les acteurs et à transférer ses résultats sur la région et au-delà.

Le renouvellement des générations.

Le faible renouvellement des générations en agriculture est alertant. Dans la région Grand Est, plus de la moitié des agriculteurs ont plus de 50 ans et devront transmettre leur ferme dans les 10 ans à venir. Mais seulement 2 départs sur 5 ont été remplacés par l'installation d'un nouvel agriculteur en 2016 (MSA). Ainsi, 3 départs sur 5 ont bénéficié à l'agrandissement de fermes voisines, ou à l'artificialisation de terres agricoles. Les conséquences sont aujourd'hui partagées par tous : intensification des pratiques agricoles, baisse de la population agricole, désertification des territoires ruraux, transmissibilité des fermes rendue encore plus difficile, non entretien des paysages et de la biodiversité, insuffisance de l'offre en produits locaux et de qualité, etc. Ces conséquences sont contraires aux objectifs fixés par le projet agroécologique pour la France. Il est donc nécessaire de lever les freins à la transmission-reprise des fermes.

L'attractivité, un frein à la transmission-reprise

Les freins à la transmission-reprise sont nombreux et nos associations sont reconnues pour leur travaux sur le sujet. Au niveau national par la publication de travaux tels que « Des idées pour transmettre sa ferme » publié en 2014 par le collectif InPACT. Au niveau régional, par la sensibilisation des cédants à anticiper leur transmission - avec l'appui de la DRAAF Grand Est dans le cadre du programme AITA - et par des solutions pour faciliter l'installation grâce à l'acquisition solidaire du foncier par Terre de Liens.



Cependant, ces actions ne sont pas suffisantes et d'autres freins restent à lever. Parmi ceux-là, **l'attractivité - des fermes, du métier d'agriculteur et du territoire - vis-à-vis des repreneurs** nous interroge. En effet, malgré l'anticipation de certains cédants et leur inscription dans des dispositifs d'accompagnement, ces derniers rencontrent malgré tous des **difficultés à rencontrer des repreneurs**.

C'est pourquoi, nos associations ont décidé d'unir leurs forces et leurs compétences en répondant ensemble à cet appel à projet.



Maëlle DROUILLET
maelle.drouillet@biograndest.org



QUOI DE NEUF EN MEUSE ?

Ça bouge chez les agriculteurs bio de Meuse !

Le 26 avril dernier, une visioconférence avec les adhérents du GAB 55 a été organisée, pour faire le point sur les projets du territoire en pleine crise sanitaire qui a eut pour conséquence de reporter l'Assemblée Générale. Une quinzaine de participants ont pu échanger autour des actions du réseau dans la Meuse avec les équipes de Bio en Grand Est : le projet "les Bio sortent de l'oeuf", première filière d'oeuf bio équitable en Grand Est, ou encore le GIEE Bande Ecologique des Coutiats et le dossier Longeau CPIE 55 qui oeuvrent concrètement à l'amélioration de la biodiversité dans les fermes du territoire. Mais aussi les actions de Bio Grand Est autour du changement climatique, qui ont provoqué des débats intéressants sur la méthanisation ou l'agrivoltaïsme.



La même semaine, les administrateurs du GAB de Meuse ont rencontré ceux du GAB des Vosges pour échanger sur leurs pratiques associatives. Ils se sont retrouvés à la Ferme de Braquemont, ferme du Lycée Agricole de Mirecourt. L'après-midi s'est déroulé à Relanges : les administrateurs ont visité le GAEC des Champs Cerisiers, accueillis par Nicolas

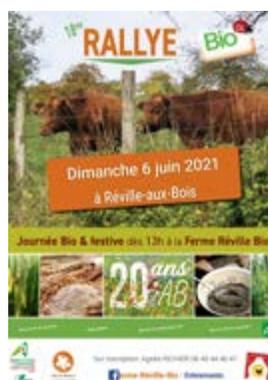
et Etienne THIÉBAUT avec un focus sur le séchage en grange. Puis ils ont été accueillis par Benjamin DELALOT à la ferme de la Fontenelle.

Si le marché bio de Bar-le-Duc a dû être annulé, le Rallye Bio est maintenu le dimanche 6 juin. C'est la ferme Reville Bio qui accueille ce rendez-vous. L'occasion pour eux de fêter leur 20 ans en bio !

Le prochain rendez-vous pour poursuivre ces échanges en physique sera l'AG du GAB !



Nadine PIBOULE
nadine.piboule@biograndest.org
Léo TYBURCE
leo.tyburce@biograndest.org



BRÈVES

UN NOUVEAU PRÉSIDENT À LA FNAB



Philippe CAMBURET, céréalier bio dans l'Yonne vient de prendre les fonctions de Président de la FNAB. « *J'ai à cœur de voir arriver bientôt l'agriculture bio à un niveau de popularité dans le paysage agricole français tel que la reconnaissance de ses atouts coulera de source* » déclare-t-il. « *C'est par une agriculture bio dynamique, exemplaire, attrayante, que nous sortirons définitivement de la marginalité, sans renier nos fondamentaux* ».

STAGE SUR LES SEMENCES PAYSANNES



Clémentine COUDERQ, étudiante en école d'agronomie à Angers, a rejoint Bio en Grand Est pour accompagner le projet de développement des semences paysannes en Champagne-Ardenne.

Sa mission se centrera sur la réalisation d'une étude de marché sur les filières céréales issues de semences paysannes, dans le but de développer des débouchés et la valorisation de ces productions. Elle participera aussi à la structuration d'un collectif de gestion des semences paysannes, et au recensement des variétés régionales auprès des agriculteurs.

Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à rejoindre le groupe !

Contact : 07 80 07 10 24 /
clementine.courderq@biograndest.org



FERTILISATION ET FERTILITÉ DES SOLS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE : ÉVOLUTIONS À PRÉVOIR, NOUVEAUTÉS ET RECHERCHE D'AUTONOMIE ET DE RÉSILIENCE

Dans ce dossier, nous vous proposons de faire un point sur un panel de notions autour de la fertilité des sols en Agriculture Biologique : comment l'entretenir, comment être autonome, comment être plus résilient ? Autant de débats qui animent notre réseau. Le partage d'expériences et de pratiques est inéluctable pour progresser collectivement sur ces aspects : échangeons !

IMPACTS DE LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION : INTERDICTION DE L'UTILISATION DES « EFFLUENTS D'ÉLEVAGES D'ORIGINE INDUSTRIELLE »

Dans les lettres AB N°38, nous vous rappelons la nouvelle interprétation réglementaire entrée en vigueur au 1er janvier 2021 concernant l'interdiction de l'utilisation de matières organiques conventionnelles issues d'élevages dit « industriels ». Pour rappel, ces effluents correspondent aux effluents d'élevages en système caillebotis ou grilles intégral dépassant 3 000 emplacements pour porcs de production et 900 emplacements pour truies, et aux effluents d'élevages en cages dépassant 60 000 emplacements pour poules.

Au niveau national, un groupe d'experts s'est réuni pour évaluer les impacts, à priori, sur la Ferme biologique France dont nous vous faisons part des principaux résultats qualitatifs présentés lors des rallyes de l'ITAB. Rappelons que l'usage des intrants organiques extérieur est le dernier recours à la fertilisation possible après avoir mis en œuvre un ensemble de pratiques pour maintenir la fertilité du milieu (rotation des cultures, introduction des engrais verts et de légumineuses).

À la suite d'une enquête sur les pratiques des producteurs biologiques français, il ressort que ce sont bien les systèmes de grandes cultures qui seront les plus impactés par ces changements et que 80% des matières organiques (MO) utilisées en Agriculture Biologique (AB) proviennent actuellement d'élevages conventionnels.

20 à 30% des agriculteurs enquêtés ont recours à des effluents qualifiés aujourd'hui d'« industriels ». L'interdiction de leur utilisation pose la question de la gestion de la dynamique de l'azote et du phosphore dans les sols à court et moyen termes. En cas d'impasses répétées, cela pourrait avoir des impacts filières notamment sur la quantité et la qualité (teneur en protéines) des grains récoltés et conduire à une dégradation de la fertilité des sols. Comme principales difficultés, les paysans évoquent

un manque de disponibilité des autres types de fertilisants corrélé à un prix élevé de ces MO. Ceci augmenterait de façon significative leurs coûts de production. Les solutions alternatives évoquées sont la modification des assolements, un recours à d'autres types de fertilisants ou encore essayer de se mettre en lien avec un éleveur voisin. Il convient également de renforcer la compréhension des systèmes autonomes en intrants et que des outils soient mis en place pour assurer le contrôle des MO importées.

Rappelons que le secteur des grandes cultures biologiques en France est un de ceux en Europe qui se développe le plus vite : les surfaces ont été multipliées par 2 en 5 ans, les volumes de MO disponibles sont donc associés à ce développement. Trouver une réglementation cohérente sans mettre en péril le fonctionnement de la Ferme bio France est un enjeu, tout comme celui d'une harmonisation au niveau européen entre les Etats membres souhaitée par la Commission à partir de mi-2022 sur ce sujet. Garder la cohérence et les valeurs de la bio, sans compromettre les objectifs ambitieux de développement du Green Deal (25% de la SAU en bio en Europe en 2030), réappuie avec force la nécessaire recherche d'autonomie systémique à l'échelle de la ferme et des territoires, aujourd'hui et pour les années à venir. Il faudra encore certainement du temps pour acheminer les Etats Membres vers une harmonisation sur ce volet.

CLIMAXION : ET SI LES ROCHES BROYÉES N'ÉTAIENT PLUS DES DÉCHETS ?

Les agriculteurs bio ont l'habitude d'utiliser des roches broyées en amendement de leurs cultures : calcaires en chaulage, Patenkali pour l'apport de potassium, kiésérite ou gypse pour activer la vie microbienne des sols calcaire. L'INRAE de Champenoux souhaite aller plus loin en étudiant l'intérêt d'autres types de roches comme amendements en forêt et en agriculture.

L'idée vient de Marie-Pierre TURPAULT, directrice de recherche dans l'unité Biogéochimie des Ecosystèmes Forestiers, qui a constaté que de nombreuses carrières du Grand Est ne savaient pas quoi faire des poudres issues du sciage ou du lavage des roches. Or, la capacité des plantes et de certains micro-organismes des sols forestiers à extraire les éléments des minéraux silicatés des roches est clairement mise en évidence aujourd'hui : les arbres auraient même tendance à favoriser certaines bactéries en fonction de leurs besoins propres.

Un premier essai, dans le cadre du projet CLIMAXION financé par l'ADEME et la graniterie PETITJEAN, sera effectué cette année avec de la poudre de granite, car cette roche est relativement riche en potassium (jusqu'à 5%). En forêt développée sur sol calcaire, cet élément favorisant la résistance à la sécheresse provient quasi exclusivement

de la litière et une carence en K s'est mise en place suite aux sécheresses consécutives. Un apport exogène pourrait favoriser la résistance à la sécheresse.

Nous connaissons déjà l'impact positif des apports de potassium pour les luzernes, sous forme organique (composts) ou minérale (Patenkali). C'est pourquoi nous allons également tester cette poudre de granite sur une petite luzernière meusienne : Samuel et Nicolas FROMONT, des adhérents du réseau bio, mettent quelques planches à disposition. Le bureau d'étude Ecosustain mènera l'expérimentation pendant 2 ans, en partenariat avec l'INRAE et Bio en Grand Est.



SOL-BIO-CLIMAT : COMMENT LES BIO STOCKENT DU CARBONE ?

Mercredi 9 juin 2021, 14h30, à Saulx-les-Champlons (55)

Dans le cadre d'un projet national sur le climat, Bio en Grand Est travaille avec des producteurs sur des réponses aux enjeux climatiques : adaptation, atténuation et stockage du carbone. Lors de cette journée, nous ferons notamment le point sur les pratiques de stockage du carbone mises en place sur une rotation céréalière bio depuis 2 ans.

Intervenants : Karim RIMAN (agro-écologue), François MARCHAND (céréalière bio), Yoan MICHAUD (chargé de mission agronomie à Bio Grand Est), Patricia HEUZÉ (chargée de mission eau et territoires à Bio Grand Est)

Au programme :

- objectifs du stockage du carbone, le 4pour1000 est-il atteignable en grandes cultures bio ?
- atténuation et adaptation au changement climatique à l'échelle d'une ferme et d'une collectivité.
- visite d'une parcelle pilote : résultats d'analyse, bilan des pratiques testées, observation d'un profil de sol.

Renseignements et inscriptions : yoan.michaud@biograndest.org, 07 82 92 88 54



TENDRE VERS L'AUTOFERTILITÉ

Agriculture de conservation et agriculture biologique serait donc compatibles ? Ces enseignements issus de résultats d'essais, de témoignages de producteurs de France et d'Europe, relatés lors des formations dédiées à cette thématique ou lors des visites de fermes engagées dans cette démarche ouvrent une nouvelle voie : intensification écologique, autonomie en intrants, réduction du travail du sol, couvertures des sols, etc. Autant d'atouts pour répondre aux enjeux agricoles d'aujourd'hui et de demain. Regards croisés sur un sujet d'avenir pour le Grand Est.

Les 3 piliers de l'Agriculture Biologique de Conservation sont :

- la réduction du travail du sol (ne plus retourner et ne plus travailler profondément son sol),
- la couverture du sol (par la mise en place de couverts végétaux et/ou par le maintien de résidus de récolte en surface pour limiter la battance et l'érosion notamment),
- l'amélioration de la rotation (suffisamment longue et variée).

En France, c'est notamment dans le Gers que les producteurs au sein du GAB32 se réunissent depuis près de 10 ans pour échanger sur leurs questionnements, pratiques et savoirs-faire. Dans le Grand Est, plusieurs fermes sont engagées dans cette démarche dont l'EARL du KREBSBACH à Bernwiller chez Jérémy DITNER (68). Pour Jérémy, la stratégie de pilotage de sa ferme réside dans la recherche de l'autofertilité ; en maximisant la fertilité physique, chimique et biologique des 85 ha de SAU. Depuis la fin des années 1990, les parcelles ne sont plus labourées, une diversification importante des assolement annuels a été opérée (passant de 1 à 10 cultures, avec la production de grandes cultures, de légumes de pleins champs, de la luzerne et du miscanthus) et la ferme est entièrement conduite en AB depuis 2020. Les objectifs de cette autofertilité sont notamment de ne plus dépendre d'intrants extérieurs sur une ferme de grandes cultures bio sans élevages et d'augmenter le taux de MO des sols afin de gagner en résilience vis-à-vis du dérèglement climatique. Après avoir suivi une formation de 9 jours sur l'autofertilité, Jérémy a mis en place depuis 3 ans des pratiques utilisant des thés de compost et des ferments lactiques afin de stimuler la vie microbologique des sols. Leur utilisation lui ont notamment permis de produire des pommes de terre bio avec une impasse en cuivre pour lutter contre le mildiou et sans recours aux anti-doryphores. Les principes ? Par exemple, le thé de

compost est réalisé en milieu aérobie, dans une cuve dynamisant de l'eau mélangeant du lombricompost, des algues, de la mélasse et de l'orge maltée mychorisée qui viendront stimuler l'activité photosynthétique de la plante lors de la pulvérisation sur ses feuilles. Jérémy constate des résultats positifs et se laisse une marge de 5 ans pour avoir une évaluation objective de ces nouvelles pratiques.

RETOUR SUR LES FORMATIONS D'AVRIL AUTOUR DES COUVERTS VÉGÉTAUX

Bio en Grand Est a proposé deux formations, « Les couverts végétaux, un des piliers de l'Agriculture Biologique de Conservation », avec Nicolas COURTOIS (AC Agro) dans les départements 67 et 08 réunissant 26 producteurs au cours du mois d'avril.

Ces formations ont permis aux participants d'approfondir leurs connaissances sur 25 espèces de couverts végétaux (leurs exigences, densité, etc), les types d'intercultures pratiqués et comment élaborer des mélanges complexes (10 espèces) en fonction des successions de cultures choisies.

A retenir : pour réussir un couvert, il faut 75 mm d'eau de juillet à septembre, de la diversité de feuilles et de racines. Quelle que soit sa situation géographique dans le Grand Est, il faut semer le plus tôt possible. Devant les enjeux d'autonomie azotée et de gestion de la flore adventice en bio, cette formation sera de nouveau proposée sur la région au cours de l'hiver prochain.

Réalisation d'un profil de sol chez Stéphane BRODEUR à Houdilcourt (08) lors de la formation autour des couverts végétaux.



AMÉLIORER LA FERTILITÉ DES SOLS : UN LEVIER POUR L'ADAPTATION ET L'ATTÉNUATION AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ?

Au niveau mondial, le sol peut avoir des rôles opposés, contribuant ou ralentissant le changement climatique suivant les gaz concernés, les occupations du sol, les types de sols, les pratiques culturales et le climat. Tout d'abord, le changement climatique est susceptible d'affecter les stocks de carbone du sol et donc la fertilité des sols. La hausse des températures favorise l'accélération de la décomposition de la MO présente dans les sols, la chaleur stimulant l'activité microbienne. Cela accélère la libération de gaz à effet de serre (CO₂, CH₄) dans l'atmosphère, ce qui peut à son tour augmenter le réchauffement. Par ailleurs, plus le taux d'humidité des sols est élevé, plus le taux de décomposition augmente, et inversement. Enfin, la sécheresse et l'intensification des précipitations peuvent augmenter le risque d'érosion et ainsi conduire à une libération de carbone supplémentaire dans l'atmosphère. A l'inverse, le changement climatique peut être atténué en augmentant les stocks de carbone dans les sols (cf. initiative 4 pour mille). Les sols jouent notamment un rôle majeur dans les cycles biogéochimiques mondiaux du carbone. Ils constituent le 3^{ième} puits de carbone, contenant 1 600 milliards de tonnes de carbone (jusqu'à un mètre de profondeur) contre 650 pour la végétation. Depuis l'avènement de l'agriculture à la préhistoire, les pertes de capacité terrestre de puits sont estimées à 456 milliards de tonnes de carbone. En particulier, les stocks de

carbone des sols agricoles français ont diminué depuis les années 1960 en lien avec l'intensification de l'agriculture et le retournement des prairies.

Différentes pratiques permettent d'augmenter le stockage de carbone dans les sols agricoles, et ainsi de diminuer les émissions de gaz à effet de serre, telles que la diminution du travail du sol qui permet de réduire la dégradation de la MO et donc le dégagement de CO₂ ; ou encore le retour de la biomasse dans le sol ou l'incorporation de MO exogènes (pailles, fumiers, composts) qui permet d'augmenter les stocks de MO du sol. D'autres pratiques, telles que l'implantation de prairie permanentes, la couverture du sol ou l'agroforesterie, sont également des pistes pour stocker du carbone dans les sols et dans la biomasse.

Outre l'aspect climatique, des liens étroits existent entre la qualité des sols et d'autres questions environnementales, telles que la biodiversité, la gestion de l'eau et la dégradation des polluants. Ainsi, l'amélioration de la fertilité de son sol favorise une meilleure rétention de l'eau dans les sols et donc une meilleure résilience à la sécheresse. Adapter ses pratiques agricoles pour améliorer la fertilité de ses sols peut donc être également un levier d'adaptation ou d'atténuation au changement climatique.

EN CONCLUSION, la recherche de l'autonomie en fertilité pour les agriculteurs bio est au cœur des préoccupations de Bio en Grand Est. En effet, même sans vouloir retirer tout apport de MO extérieurs, l'évolution du contexte réglementaire autour des fertilisants, associée à l'augmentation du nombre d'agriculteurs bio, en grandes cultures notamment et donc dépendants des intrants extérieurs, risquent d'entraîner des tensions sur les marchés des fertilisants et donc une nécessité de se tourner vers des systèmes bio moins dépendants des intrants organiques extérieurs.

NOUVELLES FORMATIONS À VENIR :

Fertilité des sols, gestion des couverts : vers l'Agriculture Biologique de Conservation :

16 juin en Alsace

Pour vous inscrire : julie.gall@biograndest.org / 06 24 06 79 90

17 juin en Meuse

Pour vous inscrire : aurelie.songy@biograndest.org / 06 88 28 37 68



Aurélie PARANT-SONGY

aurelie.songy@biograndest.org

Yoan MICHAUD

yoan.michaud@biograndest.org

Julie GALL

julie.gall@biograndest.org



RENCONTRE AVEC ANTONIN BARET, ÉLEVEUR LAITIER DANS LE GAEC DE LA POUILLOTTE À BONZEE (55)

Antonin BARET a rejoint en 2021 le GAEC de la Pouillote en bio depuis 1995. Eleveur laitier, il a décidé de s'intéresser à la filière viande dans laquelle ses réformes sont valorisées. Comprendre la filière permet de mieux comprendre les attentes et de mieux finir les animaux pour un tirer un meilleur revenu.

Quel a été ton parcours ?

J'ai eu mon BTS en 2003. J'ai travaillé en tant que salarié agricole pendant 4/5 ans puis pendant 2 ans dans un lycée agricole à Verdun. J'ai repris les parts de Fabrice LECERF, un des associés du GAEC de la Pouillote en 2012. Je connaissais le GAEC depuis toujours et on s'entendait plutôt bien.

Tu es administrateur UCE (UNEBO Centre Est), structure actionnaire d'UNEBO depuis 2017, est ce que tu peux nous rappeler ce que sont UCE et UNEBO ?

UCE, ce sont 500 adhérents des Hauts de France au Sud-Est, principalement dans le Grand-Est, organisé autour du pôle de Mirecourt. UNEBO signifie Union des Eleveurs BIO. C'est une SAS créée en 2004 qui assure la mise en marché des bovins laitiers, bovins viande, veaux, agneaux et porcs. UNEBO fonctionne avec des structures actionnaires (Ebio, Normandie Viande Bio, UNEBB, EBSO, Union Bio, UNEBO Centre Est - anciennement AIREBIO) qui détiennent son capital. L'outil est gouverné par des éleveurs et géré par des professionnels de la filière viande dédiés à la Bio. Chaque structure actionnaire a un nombre de représentants en Commission Filière déterminé par le niveau de capital détenu. Cinq commissions «Filière» existent (filière avicole, filière porcine, filière ovine, filière veau et filière bovine). C'est en tout 43 éleveurs qui sont impliqués dans ces instances, représentant 2800 éleveurs répartis sur toute la France. Pour ce qui concerne la filière bovine (lait et viande confondus), c'est 33 330 bovins qui ont été abattus dans la filière Unebio.

Unebio travaille en partenariat avec les coopératives locales pour la collecte de bovins. Les éleveurs planifient les départs de leurs animaux, les coopératives les ramassent pour les apporter pour la majorité à l'abattoir de Mirecourt (pour ce qui concerne le Grand Est).



Antonin BARET a rejoint un GAEC en bio depuis 1995.

Tu es éleveur laitier, ça peut paraître étonnant que tu sois administrateur dans une structure dédiée à la viande ?

J'ai commencé à m'intéresser un peu à la filière car j'étais curieux de savoir ce que devenaient mes vaches de réforme. Un éleveur allaitant voisin et ami est également administrateur à Unebio et m'a informé sur le fonctionnement d'Unebio. Une technicienne de la structure m'en a également parlé, m'invitant à rejoindre le conseil d'administration. C'est intéressant, ça me permet d'appréhender la filière viande bio que je ne connaissais pas.

« Même si sur une exploitation laitière, le produit viande pèse peu au regard de la production laitière, c'est un poste qu'il ne faut pas négliger »

Qu'as-tu découvert en t'impliquant dans UNEBIO ?

L'importance de la vache laitière dans la filière viande. La consommation de viande est tirée par le steak haché, fait en grosse majorité avec des vaches de réforme. Les vaches laitières représentent tout de même 30% des vaches abattues par Unebio. Même si sur une exploitation laitière, le produit viande pèse peu au regard de la production laitière, c'est un poste qu'il ne faut pas négliger.

J'estime qu'en tant qu'éleveur, il me faut suivre la vie de mon animal jusqu'à la fin.

Avant, nous vendions les vaches de réforme « sorties de salle de traite » sans les finir. Maintenant, la filière ne veut plus de vaches non finies. Unebio a d'ailleurs exclu les vaches classées « P-1 » du circuit bio depuis juin 2020. Les vaches doivent également être tariées pour éviter les risques de contamination. Les vaches classées « P-1 » peuvent entraîner non seulement un problème d'image de la filière mais également des risques de panse qui adhèrent apportant des risques de contaminations.

Actuellement, nous essayons de tarir et de finir les vaches de réforme. Il faut compter 3 semaines/1 mois pour une montbéliarde et bien 2 mois pour une prim'holstein. C'est difficile d'obtenir un engraissement correct en prime-Holstein en moins de 2 mois. L'idéal c'est de réussir à les engraisser à la pâture. Si ce n'est pas possible, elles ont du foin à volonté avec 2/3 kg de farine et les refus des laitières. Le poids moyen des réformes en 2020 a été de 297 kgc (kilo de carcasse) pour un prix moyen de 897 euros.

On vise les 300 kg de carcasse pour les primholstein et 320/350 kg pour les montbéliardes avec un état d'engraissement de 3. Les conformations en moyenne pour 2020 sur les réformes étaient de P+3 pour les Prim'Holstein et de 0=3 pour les Montbéliardes.

Quelles sont les actualités pour UNEBIO dans le Grand Est ?

Nous avons racheté l'outil de Gourmelor à Chauvencourt près de St Mihiel pour le transformer en Comptoir des viandes Bio. Celui-ci sera un outil pour valoriser la viande des éleveurs bio de la Région Grand Est (Unebio Centre Est). Nous y transformerons les espèces bovines, porcines, ovines et vitellines, en frais (découpe) mais aussi en charcuterie, sèche, fumée et pâtisserie. Avec cet outil nous pourrions combiner les atouts du bio, de la proximité et de la qualité pour développer la commercialisation de la viande bio dans la grande Région mais aussi les Régions voisines



Présentation de la ferme

GAEC à 3 associés (Antonin BARET, Arnauld LECLAIR, Alain FABRY) hors cadre familial

Engagement en bio : 1995

Surface : 165 ha répartis en

- 100 ha labourables (60 ha de prairies temporaires/ 40 ha de cultures de 10 en maïs ensilage, les 30 restants sont en céréales à paille autoconsommée pour la plupart).
- 65 ha de prairies naturelles

Cheptel : 85 vaches laitières (1/2 Prim Holstein, 1/3 Montbéliarde, 1/3 Brune/ Tarentaise/ Normande)

Production laitière : 560 000 litres produits dont 530 000 livrés et 30 000 aux veaux

Laiterie : Union Laitière de la Meuse (ULM)

Vente animaux : une quinzaine de vaches de réforme via Unebio + des veaux de 8 jours aux marchands

Quel serait l'élément que tu voudrais mettre en avant ?

Je voudrais bien insister sur l'importance de finir les vaches de réforme. Le produit viande reste un produit à part entière de la ferme. Demain, des outils comme le CVB (Comptoir des Viandes Bio) de Saint-Mihiel peuvent nous permettre de plus pénétrer le marché de la RHD dans notre région. Les bonnes réformes laitières pourraient correspondre à ces marchés.

Propos recueillis par
Elise SCHEEPERS
elise.scheepers@biograndest.org

ENQUÊTE DE L'INRAE SUR L'ASSURANCE RÉCOLTE

L'Institut National de la Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE) travaille depuis de nombreuses années maintenant sur les outils de gestion du risque en agriculture et notamment du risque météorologique.

L'assurance Multirisque Climatique des Récoltes (MRC) est un contrat subventionné et en développement depuis 2005 visant à couvrir un grand nombre d'aléas et pour presque tous types de cultures. Malgré les réformes, la diffusion des contrats MRC reste mitigée à l'heure actuelle.

Afin d'étudier la perception du risque et de ses outils de gestion, ils ont besoin d'informations relatives à ces processus décisionnels. Pour cela, un questionnaire en ligne a été développé, dans le cadre du travail conjoint entre INRAE et la Chaire Economie du Climat (CEC).

Pour participer :

<https://edfaar.limequery.com/118914?lang=fr>



Visite d'une houblonnière pour les porteurs de projet intéressés par cette culture.

PRODUIRE DU HOUBLON BIO : ET POURQUOI PAS EN CHAMPAGNE ?

Plusieurs projets de houblon émergent en Champagne. Quelques producteurs se sont déjà lancés dans la plantation tandis que d'autres sont en réflexion. Une chose est sûre, la demande est bien là ! De nombreux brasseurs locaux expriment le besoin de s'approvisionner en houblon bio et local.

Génèse du projet

En Février 2020, et suite à l'intérêt suscité par plusieurs producteurs Haut-Marnais sur l'implantation de houblon sur leurs fermes, la seconde partie de l'Assemblée Générale du GAB de Haute-Marne était consacrée à la présentation de la filière houblon. Caractéristiques de la plante, itinéraire cultural, histoire du marché du houblon en France et en région et première approche économique y ont été abordés.

A l'été 2020, une enquête a également été proposée aux brasseurs locaux en 2020, afin de connaître et de mesurer leur intérêt à travailler avec du houblon bio et local.

Les retours ne se sont pas fait attendre et près d'un quart des brasseurs interrogés ont manifesté leur intérêt à travailler en partenariat avec des producteurs bio locaux.

Visite de houblonnière

En complément de cette enquête, une visite de houblonnière bio a été proposée aux porteurs de projet et aux brasseurs le 27 avril dernier.

Située à Saint Julien en Côte d'Or, et implantée depuis près de 15 ans pour les plants les plus anciens, la houblonnière du Meix d'Or prouve bien que cette culture a toute sa place dans nos contrées.

De la question des variétés à la commercialisation en passant par l'itinéraire cultural et le montage des structures, c'est pendant près de 3 heures que Matthieu MAIRET a pu partager sa passion et ses connaissances sur le houblon.

Et maintenant ?

Une réunion aura lieu courant juin avec les producteurs, porteurs de projet et brasseurs souhaitant s'investir dans la structuration de la filière avec deux objectifs principaux :

- Mise en relation de ces acteurs de la filière,
- Constitution éventuelle d'un groupe de travail houblon et identification des axes de travail à mener.

Si vous êtes intéressé par cette production, n'hésitez pas à nous rejoindre pour participer à la renaissance du houblon Champenois !



Pauline BOGE
pauline.boge@biograndest.org

STRUCTURATION DE LA FILIÈRE CHAMPAGNE BIO : BILAN ET PERSPECTIVES

Le jeudi 6 mai 2020, s'est tenu le septième comité de pilotage du projet filière Champagne Biologique dans les locaux du Syndicat Général des Vignerons, à Epernay. Tout un symbole pour ce nouveau partenaire, qui renforce le poids de cette filière à l'incroyable dynamique.



Ce projet pour la protection de la ressource en eau et financé par l'Agence de l'Eau Seine Normandie fait suite à un diagnostic réalisé sur le territoire de la Vesle-Marnaise qui a révélé un manque de visibilité de la filière des champagnes bio. Depuis, des acteurs de l'amont à l'aval se sont regroupés pour structurer et développer la filière : Bio en Grand Est, l'Association des Champagnes Biologiques, la Chambre d'Agriculture de la Marne, le Centre Vinicole Nicolas Feuillatte, l'Union Aubeoise, la Distillerie Goyard et le Grand Reims sont ainsi les pilotes de ce projet. Progressivement, des acteurs comme l'Agglomération d'Epernay, le SGV¹, l'USESA² et la Chambre d'Agriculture de l'Aisne ont rejoint le comité. La feuille de route de ce projet initié en 2019 se décline ainsi en 3 axes : accompagner la structuration de la filière, lever les freins à la conversion et assurer une valorisation de l'ensemble des produits et coproduits.

9 actions de sensibilisation en 2020

Pour favoriser les conversions, des Vignes Bio Ouvertes sont régulièrement organisées sur l'ensemble du territoire autour de thèmes variés, allant de la conversion aux pratiques de vinification Bio. Malgré la pandémie, les acteurs du projet se félicitent d'avoir organisé 5 Vignes Bio Ouvertes et 4 demi-journées de sensibilisation en 2020. Pour répondre à une demande croissante, l'objectif d'une douzaine de VBO est fixé pour 2021.

Accompagnement technique

De façon plus pratique, des fiches techniques sur la réglementation en viticulture et en vinification ont été réalisées conjointement par Bio en Grand Est et la Chambre d'Agriculture de la Marne. Elles sont consultables sur le site de l'ACB et à disposition chez les pilotes du projet.

Pour favoriser les conversions et accompagner au mieux les viticulteurs, une étude des coûts de production par atelier va être lancée, dans le but d'avoir un référentiel technico-économique pour chaque atelier envisagé.

Ces actions ont notamment permis de soutenir l'important essor de la filière : près de 160 nouveaux domaines engagés en 2020 pour une augmentation des surfaces en conversion de 71%.

¹ Syndicat Général des Vignerons de la Champagne

² Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne



Anaëlle COMESTAZ
anaelle.comestaz@biograndest.org

BRÈVES

« INVITATION À LA FERME » : LE RÉSEAU DES ÉLEVEURS LAITIERS EN CIRCUIT COURT

« Invitation à la ferme » est un réseau d'éleveurs qui mutualisent et optimisent la partie transformation et marketing de leur activité.

Des recettes jusqu'aux emballages, en passant par le suivi qualité, les achats de matières premières et la communication, presque tout y passe.



Les éleveurs adhérents peuvent produire et vendre de l'ultra-frais (yaourts, crèmes dessert), des fromages, de la glace en lait de vache, chèvre ou brebis sous la marque collective « Invitation à la ferme ». Chaque ferme appose également son nom sur ses produits et commercialise dans un rayon de 80 km aux alentours.

Ce réseau, bien développé en Bretagne et Pays de la Loire, cherche à faire connaître sa solution de mutualisation dans le reste de la France auprès d'éleveurs qui caresse l'idée de créer un atelier de transformation. Actuellement en Grand Est, une ferme s'est lancée dans l'aventure.

Plus d'informations : www.invitationalafirme.fr



Danaé GIRARD
danae.girard@biograndest.org

5 FERMES BIO MEUSIENNES S'ENGAGENT POUR LA BIODIVERSITÉ

Bio en Grand Est et le CPIE de Meuse accompagnent 5 fermes Bio de la Vallée du Longeau dans la prise en compte, la gestion et la consolidation de la biodiversité. Situées entre la plaine de la Woëvre et les côtes de Meuse, de productions variées, elles ont chacune des sensibilités et problématiques différentes vis-à-vis de la biodiversité. Ce programme initié en 2019 et 2020 est reconduit en 2021 et 2022 grâce au soutien de la Région Grand-Est, la DREAL Grand-Est et les Agences de l'Eau Rhin Meuse, Seine Normandie et Rhône Méditerranée Corse dans le cadre d'AMI Trame Verte et Bleue.

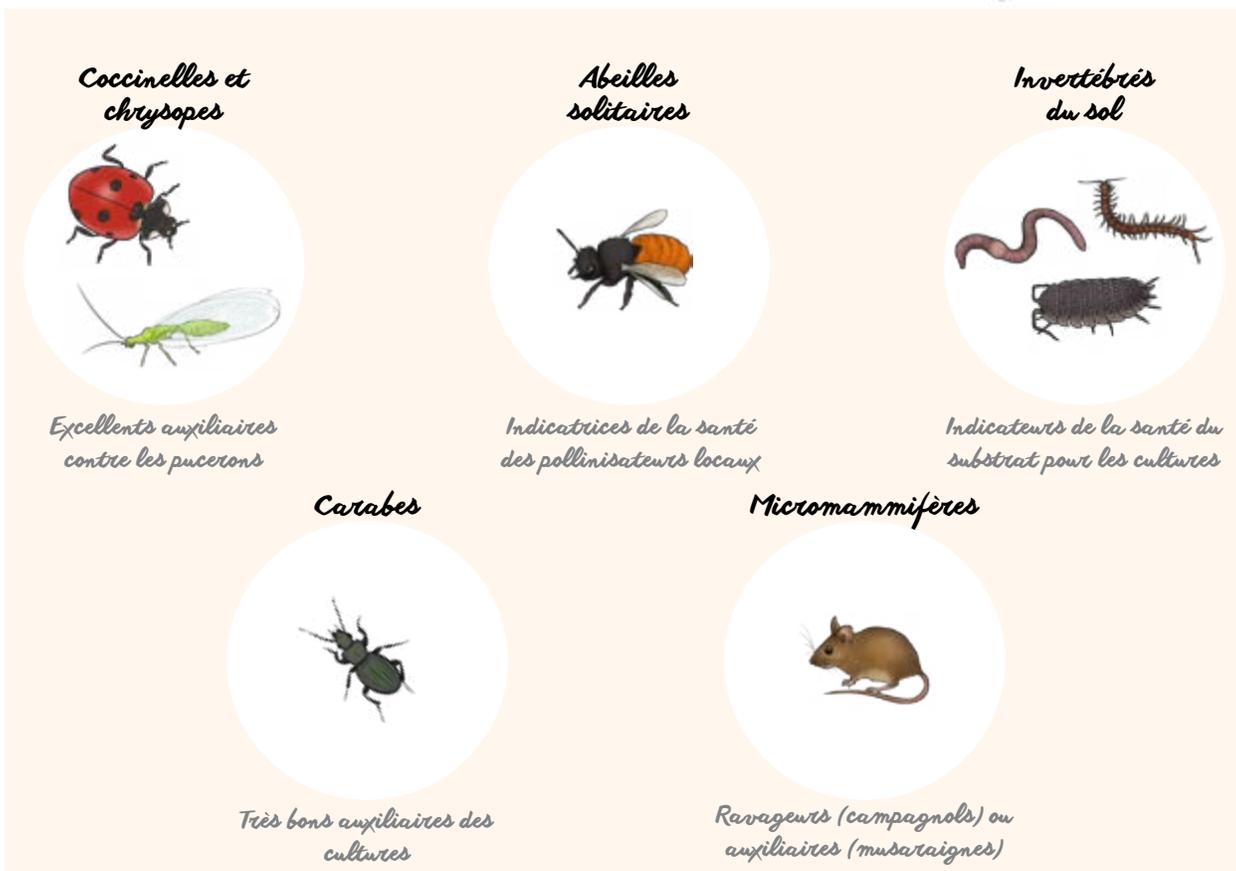
Qu'il s'agisse d'abeilles sauvages pour la pollinisation des cultures ou d'auxiliaires pour la régulation des ravageurs, la biodiversité est une alliée précieuse des systèmes de production. L'agriculture quant à elle joue un rôle essentiel dans la protection de la biodiversité. Pour les agriculteurs.trices du projet, l'attraction et le maintien de la biodiversité sur la ferme, la création de corridors écologiques entre la plaine et les côtes, l'intérêt paysager, la protection des cultures, les fourrages à propriétés antiparasitaires, l'abreuvement des animaux, la protection contre les potentiels intrants voisins et le vent, le stockage de carbone sont autant d'enjeux auxquels ils souhaitent contribuer.

Les actions réalisées avec les fermes sont : diagnostic écologique et agronomique de chaque ferme, plantation de 3 km de haies, creusement de 3 mares, mise en place de protocoles de suivi de 5 familles d'espèces, formation des agriculteurs -notamment à l'écologie et à la reconnaissance de ces espèces-, conférence sur les auxiliaires des cultures, notes d'informations et plaquette de communication sur le projet et sur l'intérêt de la biodiversité en milieu agricole. Un guide des arbustes, outil d'aide à la décision pour implanter des haies agricoles en centre-nord meusien, est en cours de réalisation.

Les protocoles de suivis, prévus sur 5 ans et pour certains issus de l'Observatoire Agricole de la Biodiversité, sont conçus pour une prise en main par les agriculteurs. La première année de relevés correspond à l'état initial mais donne déjà quelques pistes de compréhension de la dynamique locale de ces populations et de gestion à venir des aménagements réalisés.



Patricia HEUZE
patricia.heuze@biograndest.org



Les 5 familles suivies dans le cadre du projet.

TOUTES LES ANNONCES SONT DISPONIBLES SUR :
WWW.AGRIBIOLIEN.FR

Connectez vous grâce à vos identifiants pour la notification à l'Agence Bio. Pour les non-producteurs, il vous suffit de créer un compte directement sur le site.

Agribiolien est une plateforme de **petites annonces en ligne uniquement dédiée aux agriculteurs biologiques et en conversion**. Elle regroupe déjà plus de **3 500 agriculteurs biologiques inscrits** en France. L'ensemble de ses services sont accessibles de manière illimitée aux adhérents du réseau FNAB. Pour les non-adhérents, seule une partie des fonctionnalités leur est accessible, notamment concernant les fourrages.

La plus-value d'Agribiolien réside dans **l'assurance que les usagers du site aient un certificat bio à jour**. Pour ce faire, le site est relié au portail de l'Agence Bio.

L'interface permet d'effectuer des recherches par catégorie et sous-catégorie et par secteur géographique. Il est également possible de mettre en place un système d'alerte mail pour être prévenu des nouvelles annonces disponibles. Les agriculteurs et agricultrices qui déposent leurs annonces se connectent avec leur accès fournis par l'Agence bio lors de leur certification.

Vous pouvez sans plus attendre vous rendre sur Agribiolien. Une vidéo et une Foire aux questions sont disponibles dès votre arrivée sur le site pour vous aider à le prendre en main. Plus vous serez nombreux à utiliser le site, plus il sera pertinent, c'est pourquoi nous vous invitons désormais à y déposer toutes vos petites annonces.



Retrouvez ci-dessous quelques annonces disponibles en Grand Est sur Agribiolien.
Le détail est disponible sur le site www.agribiolien.fr pour nos adhérents.

 **VEND.** Produit à base de petits grains de blé, écaillés pois et féveroles, petite avoine ; bon niveau appétence 15 à 20 tonnes à 260 euros tonne. Conditionnement : Big Bag ou vrac

Localisation :
SAULX LÈS CHAMPLON (55)

 **CHERCHE.** Taureau laitier de couleur rouge pour saillies prochaines

Localisation : LERRAIN (88)

 **VEND.** 15 génisses ou vaches montbéliardes ou croisées trois voies gestantes garanties douces et pas têtées , mère ou gd mère à 8000 kg

Localisation : LERRAIN (88)

 **VEND.** Graines de luzerne et trèfle violet en mélange (luzerne en grande majorité) Récolte 2020

Localisation : BETHELAINVILLE (55)

 **VEND.** Troupeau de brebis AB avec ou sans agneaux, disponibles de suite, au choix. Photos et renseignements par mail ou téléphone portable

Localisation :
ORMES-ET-VILLE (54)

 **CHERCHE.** Paille pour le compost pour un projet d'installation en PPAM

Localisation : NC

 **VEND.** qqs génisses Simmental soit 1-2ans , soit plus âgées pleines

Localisation : INOR (55)

 **VEND.** Taureau Rouge flamand Née le 27/05/2019

Localisation : CERVILLE (54)

 **CHERCHE.** Terrains pour projet de microferme dans l'Aube en maraichage bio. Acquisition ou partenariat avec plusieurs agriculteurs pour former une ferme en polyculture.

Localisation : TROYES (10) et environs

 **VEND.** luzerne enrubannée bio .

Localisation :
GUNDERSHOFFEN (67)



LES RENDEZ-VOUS EN PRODUCTION VÉGÉTALE

Réunion

Découverte de la filière Champagne Biologique

3 juin 2021

Lieu : à Villers-Marmery (51) le matin

et à Rilly-la-Montagne (51) l'après midi

Contact : Anaëlle COMESTAZ, anaëlle.comestaz@biograndest.org / 06 40 79 06 60

Rencontres

Sol Bio Climat : comment les bio stockent du carbone ?

9 juin 2021

Lieu : à Saulx-les-Champlons (55)

Intervenants : Karim RIMAN (agro-écologue), François MARCHAND (céréaliériste bio), Yoan MICHAUD (Bio en Grand Est), Patricia HEUZE (Bio en Grand Est)

Contact : Yoan MICHAUD, yoan.michaud@biograndest.org / 07 82 92 88 54

Formation

Fertilité des sols, gestion des couverts : vers l'Agriculture Biologique de Conservation

Avec Nicolas COURTOIS, Icosystème

16 juin 2021 + 8h en distanciel

Lieu : à définir en Haut-Rhin (68)

Contact : Julie GALL, julie.gall@biograndest.org / 06 24 06 79 90

17 juin 2021 + 8h en distanciel [complète]

Lieu : Bethelainville (55)

Avec Nicolas COURTOIS, Icosystème

Contact : Aurélie PARANT-SONGY, aurelie.songy@biograndest.org / 06 88 28 37 68

Visite

Visite de la plateforme Biotope

22 juin 2021

Lieu : à Auberive (52)

Contact : Aurélie PARANT-SONGY, aurelie.songy@biograndest.org / 06 88 28 37 68

Visite

Cultiver dans le cadre du changement climatique : quelles pratiques mettre en œuvre et comment adapter les systèmes ?

30 juin 2021

Lieu : à Noviant-aux-Près (54)

Contact : Carole TONIN, carole.tonin@biograndest.org / 07 69 27 03 91

Développement d'une filière blé-farine-pain bio sur le territoire du Parc naturel régional de Lorraine

Le parc, en collaboration avec BGE et la CDA54, anime la construction d'une filière de valorisation des blés meuniers bio. Tous les agriculteurs possédant une parcelle sur le territoire du parc sont invités aux 3 réunions de présentation courant juin.

Si vous êtes intéressé par le projet et que vous n'avez pas reçu l'invitation, merci de vous manifester par mail :

yoan.michaud@biograndest.org ou anaig.guillerm@pnr-lorraine.com

LES RENDEZ-VOUS SUR LA COMMERCIALISATION

Visites

Partage d'expériences en vente directe

2 rencontres :

Le 17 juin au GAEC de la Witz, Adelange (57)

Le 21 juin rdv au Champ du ver luisant, Haut Clocher (57), puis visites de fermes

Contact : Patricia HEUZÉ : gab57@biograndest.org / 07 81 49 19 61

LES RENDEZ-VOUS CONVERSION

Formation

Et si je passais mes cultures en bio ?

7 et 8 juin 2021

Lieu : Chaumont (52)

Contact : Aurélie PARANT-SONGY, aurelie.songy@biograndest.org / 06 88 28 37 68

Formation

Et si je passais mes cultures en bio ?

10 et 11 juin 2021

Lieu : à Châlons-en-Champagne (51)

Contact : Aurélie PARANT-SONGY, aurelie.songy@biograndest.org / 06 88 28 37 68

LES RENDEZ-VOUS DU RÉSEAU BIO

Inscription obligatoires pour les AG

Assemblée Générale du GAB 10

3 juin 2021

à Saint Benoit sur Seine (10)

Contact : Pauline BOGE, gab10@biograndest.org

Assemblée Générale du Agrobio 51

4 juin 2021

à Coupéville (51)

Contact : Pauline BOGE, agrobio51@biograndest.org

Assemblée Générale de Bio en Grand Est

7 juin 2021

à Cerville (54)

Contact : contact@biograndest.org

Assemblée Générale du GAB 57

1er juillet 2021

Ferme de la Marchande à Château-Salins (57)

Pour des raisons sanitaires l'AG accueille cette année prioritairement les producteurs bio de Moselle

Contact : Patricia HEUZE : patricia.heuze@biograndest.org

LES RENDEZ-VOUS GRAND PUBLIC

Rallye

Rallye Bio de Meuse

Dimanche 6 juin à partir de 14h

Lieu : Reville-aux-bois (55)

Information et inscription :

Agnès RICHIER : 06 45 44 40 47 / contact@gaec-reville-bio.fr

Foire

Relanges Bio

Samedi 12 juin 14h à 19h et dimanche 13 juin 9h à 19h

Lieu : Relanges (88)

Plus d'information : www.relangesbio.fr

Evènement

Village de la Biodiversité

Samedi 5 juin 2021

Lieu : Epinal (88)

Le GAB 88 sera présent sur le « Village de la Biodiversité » organisé par la ville d'Epinal.

Plus d'information : https://vu.fr/Villagebiodiv

Retrouvez tous les rendez-vous du réseau Bio en Grand Est sur notre site internet : www.biograndest.org/evenements/